

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 11 MARS 2014 A 20 H 30**

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Quatorze, le **11 MARS 2014 A 20 H 30**

Extrait affiché le :  
**12 Mars 2014**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.HUMBERT.

**1<sup>ère</sup> séance 2014.**

**Présents** : M. HUMBERT Michel, Maire, M. CAJELOT Jacques, Mme MICHEL Irène, M. THOMACHOT Jean-Claude, Mme LAVAL Christiane, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, Adjoints.  
Mme ABSALON Janine, M. BOURQUIN Jacques, Mme MATTERN Geneviève, M. SALTZMANN Michel, M. PIERRON Joël, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme TRAXEL Carina, M. PIERRAT Benoît, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme DUPONT Virginie, M. BANSEPT Daniel, Mme LECOMTE Chantal, Conseillers Municipaux.

**Objet** : Remboursement à la Pétanque  
Raonnaise.

**Absents** : M. MOUGIN Patrice, M. POIROT Christophe, Conseillers Municipaux.

N°12/2014

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme GÉROME Line	à	Mme MICHEL Irène
Mme BOULANGER Annie	à	M. HUMBERT Michel
Mme FOURNIER Danielle	à	Mme LAVAL Christiane
Mme VITRY Stéphanie	à	M. CAJELOT Jacques
M. DE ANGELI Jean-Pierre	à	M. BANSEPT Daniel
Mme CHOPAT Brigitte	à	Mme LECOMTE Chantal

**Secrétaire de séance** : Mme DUPONT Virginie.

Monsieur Roland DAUTREY, Maire-adjoint, expose au Conseil Municipal que la Pétanque Raonnaise a utilisé du chauffage dans la nouvelle structure couverte, notamment pour les tickets sports et les activités périscolaires en général, à la demande de la Commune.

Il propose donc de lui rembourser 50 % de ses factures, soit la somme de 697 €.

Le Conseil Municipal en délibère et  
C'est unanimement qu'il décide de voter ce remboursement de 697 €  
à la Pétanque Raonnaise.

La dépense interviendra sur l'article 62878, fonction 414 du budget communal 2014.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,